# Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Le bureau reçoit les instructions voulues pour la suite à donner à la question.

7° Le stock des volumes de la „*Suisse forestière*", ouvrage publié par notre Société, est presque épuisé. La publication d'une deuxième édition semble être désirable. Cependant, avant de prendre une décision à ce sujet, il y aura lieu d'attendre la solution donnée à quelques questions. Le bureau est chargé de s'en occuper, d'accord avec M. le Dr Ph. Flury, l'auteur du livre en cause.

8° On discute un programme provisoire, établi par le Comité local, pour la réunion annuelle d'Altorf. Cette assemblée aura vraisemblablement lieu en août.

---

## COMMUNICATIONS.

### Réunion d'hiver de la Société vaudoise des forestiers (18 février 1922).

Environ 80 sociétaires se sont retrouvés au rendez-vous habituel, à l'édifice de Rumine, pour prendre acte des rapports et compte-rendus du comité sur l'exercice 1921 et entendre les conférences des MM. *Bavier, Schlatter* et *Moreillon*. La Confédération et l'Ecole forestière ne sont pas représentées, quoique excusées, mais nous saluons la présence de M. le chef du Département de l'Agriculture. Neuchâtel et Fribourg nous honorent de leur présence et la France nous envoie notre fidèle M. *Jobez*, cette fois accompagné de l'un de ses fils.

Les affaires administratives se déroulent comme d'habitude et, comme d'habitude aussi, occupent la meilleure partie du temps disponible. Ce n'est pourtant pas parce que les discussions furent animées et les interpellations nombreuses. Au contraire, l'assentiment des sociétaires fut aussi tacite que bénévole. Le président *de Luze* rappela la mémoire des membres décédés, en particulier celle de Hermann Liechti, le distingué forestier de Morat. Des félicitations sont adressées aux sociétaires qui furent l'objet de distinctions honorifiques. Ce sont: MM. *Martinet*, devenu docteur *honoris causa* de la division agricole de l'Ecole polytechnique fédérale, le prof. *Engler*, promu de même par la „Schule für Bodenkultur" de Vienne, *E. Muret*, membre d'honneur de la Société forestière suisse, *A. Barbey*, officier du „mérite agricole" de France. A signaler aussi l'œuvre méritoire de M. *Petitmermet*, comme traducteur du *Guide pratique de sylviculture* du Dr Fankhauser. Les bons vœux du comité accompagnent M. *A. Vulliémoz* dans sa retraite. Le nombre des forestiers vaudois est resté stationnaire; les comptes bouclent par un léger boni, mais la fortune de la société subit une diminution par suite de la dépréciation de certaines valeurs.

Afin de marquer notre reconnaissance pour les services rendus par le *Journal forestier suisse*, le comité propose de porter à fr. 200 le subside de fr. 50 alloué jusqu'ici à cette publication, ce qui fut adopté. L'assemblée, par contre, décide de doubler le subside proposé

par le comité à l'Association suisse d'économie forestière, qui sera de fr. 100 en 1922.

Il n'est fait aucune opposition à la proposition de tenir les assises d'été dans la vallée de la Broie, soit à Moudon et environs, vers la fin du mois de juin.

Le caissier reçoit décharge de sa gestion dont il s'est acquitté avec distinction.

Pendant que se déroulent les affaires officielles, on procède dans la même salle à la vente de séries numérotées de nos cartes postales illustrées, en guise de loterie. Les heureux détenteurs des 5 premiers numéros sortis gagnent chacun un ouvrage forestier. La caisse retire un boni de fr. 56 de cette ingénieuse façon de liquider un stock de cartes trop lent à s'écouler!

Après une interruption de séance, à midi seulement, la parole est accordée aux conférenciers.

M. *B. Bavier,* secrétaire forestier suisse, nous entretient de la situation du marché des bois. Grâce à la fermeture de la frontière orientale et nord aux bois étrangers, les stocks accumulés en Suisse ont en général trouvé leur écoulement à des prix raisonnables. Dans l'est de la Suisse les prix se sont même relevés de nouveau et cela à un niveau qui semble permettre maintenant l'envoi de nos bois sur les marchés de Zurich, d'Argovie et de Lucerne. En effet, plusieurs maisons nous ont adressé des demandes assez importantes de bois de service et il faut espérer que le courant des échanges va s'établir. Les prix de transport s'élèvent maintenant à environ fr. 15 par mètre cube pour un envoi de Lausanne à Zurich.

M. *Schlatter,* inspecteur forestier à Aigle, nous entretient ensuite du föhn, ce courant aérien caractéristique du pied nord des Alpes, auquel on doit tant de dégâts dans les forêts et aussi les plus grands sinistres tels que l'incendie de Glaris, par exemple. Après un exposé théorique très lumineux, le conférencier donne des détails circonstanciés sur le coup de föhn de janvier 1920, qui renversa des centaines de milliers d'arbres.

M. *Moreillon,* expert forestier au service cantonal des forêts, présente un travail aussi consciencieux que bourré de chiffres sur les précipitations et condensations aux diverses époques de l'année en plaine et en montagne. Il profite de l'occasion pour dissiper les erreurs et les superstitions météorologiques qui obscurcissent encore certains cerveaux de forestiers, qui s'obstinent à se faire envers et contre tous les défenseurs de l'arbre dans les montagnes . . . Ce travail a déjà été résumé au „Journal forestier suisse".

Au dîner, servi comme de coutume à l'Hôtel de France, les forestiers accueillirent avec satisfaction les déclarations de sympathie de leur chef de département. MM. *Buchet* et *Aubert,* inspecteurs forestiers, donnent quelques éclaircissements sur les associations de communes en voie de formation, dont le but est la défense en commun des intérêts forestiers, l'organisation des ventes, etc. L'une de ces associations se formerait dans le Jorat, l'autre dans la Côte occidentale. *Py.*